

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 20 août 2024, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	<i>Maire</i>
Michael Marmen	<i>Directeur général</i>
Jessica Raymond	<i>Greffière</i>

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur	Nancy Ann Landry
Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Richard Michaud	
Quartier Baker-Brook :	Georges Michaud	Francine Caron
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	

CONSEILLERS ABSENTS :

Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy
Quartier Clair :	Lloyd Plourde
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin

Présence dans la salle : 3.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Trois membres du Conseil sont absents. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2024-08-20 (1)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été modifié :

- Ajout du point n° 6 : Dépôt d'une pétition.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Nomination de M. Michael Marmen à titre de greffier adjoint

Résolution n° 2024-08-20 (2)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, chapitre 18, Article 74(2) – Attributions du greffier : le greffier adjoint relève du greffier et, en cas d'absence ou d'incapacité du greffier, ou à défaut de greffier, il en exerce les attributions;

Il est donc résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska nomme Monsieur Michael Marmen à titre de greffier adjoint, effectif immédiatement.

Motion adoptée.

b) Soumission de Philippe Alstream pour la réfection de la toiture du garage et de la caserne du Quartier Clair

Résolution n° 2024-08-20 (3)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de M. Philippe Alstream pour la réfection de la toiture du garage municipal et de la caserne du Quartier Clair pour un montant de 12 400,00 \$, plus taxe applicable.

Il est également résolu que les fonds pour payer cette dépense soient prélevés des fonds non-utilisés provenant de l'Ordre ministériel n° 23-0039.

Motion adoptée.

c) Soumission de PHI Inspections pour l'inspection du Centre des loisirs du Quartier Baker-Brook

Fermé depuis deux ans en raison de problèmes de moisissure, le bâtiment a été condamné. Avant de procéder à sa démolition, le Conseil souhaite évaluer s'il est possible de le réparer.

Résolution n° 2024-08-20 (4)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de PHI Inspections pour l'inspection du Centre des loisirs du Quartier Baker-Brook pour un montant de 800 \$, plus taxe applicable.

Motion adoptée.

d) Soumission de Nadeau Landscaping pour l'aménagement et l'embellissement du terrain au gazebo du Quartier Clair

Résolution n° 2024-08-20 (5)

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Ronald Cormier

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de Nadeau Landscaping pour l'aménagement et l'embellissement du terrain au gazebo du Quartier Clair pour un montant de 30 633,00 \$, plus taxe applicable.

Il est également résolu que les fonds pour payer cette dépense proviennent des différentes sources de financement suivantes :

Fonds non-utilisés de l'Ordre ministériel n° 19-0061	16 667 \$
Communauté francophone accueillante	25 000 \$
Agence de promotion économique du Canada atlantique	19 750 \$
Société de développement régional	4 693 \$
TOTAL	66 110 \$

Motion adoptée.

6. DÉPÔT D'UNE PÉTITION

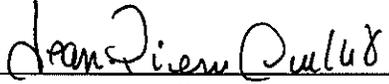
La Conseillère Nancy Ann Landry a entrepris des démarches pour obtenir des signatures supplémentaires en réponse à la pétition soumise par l'Association des propriétaires de chalets du Lac Unique le 14 mai 2024. Initialement, l'organisme comptait 446 signatures ; le total atteint désormais 1 262.

La Conseillère a déposé la pétition accompagnée de la lettre.

Le Conseiller Réginald Nadeau propose l'acceptation de la lettre, appuyé par le Conseiller Richard Michaud.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Ronald Cormier à 19 h 14.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Jessica Raymond
Greffière

